



## Compte-rendu de la réunion du Bureau du Conseil de Quartier du 4<sup>e</sup> arrt Est Croix-Rousse du lundi 10 octobre 2005, à 18 h 30, à la MEJ, rue Dumont d'Urville

Présents : Eric CAZIN, co-président Elu, Adjoint aux Affaires Scolaires,  
Philippe SORNAY, co-président Habitants,  
Monique PIGNARD, C.I.L. Sauvons les Pentès de la Croix-Rousse,  
René CLOCHER, La Croix-Rousse n'est pas à vendre,  
Yves BOTTON, Nicole CARCAN-CHANEL,  
Annie-Laure COLOMB-REIMAN Eric DUBOIS, Guy MORET,  
Représentant les habitants.  
+ 4 habitants : Dr André BEAUPERE, Chantal DOUAUD, Jacques RETY, Hélène BENARD

Absents excusés : Jacques DINARES  
Fernand CHAMBON

Absents non excusés : Christophe LABARRE  
Sophie SELLES.

### Commission Expositions

Lors de la réunion du 27 septembre 2005, il avait été décidé qu'un membre du Bureau serait mandaté pour représenter le Bureau à la Commission Culture dont s'occupe David KIMELFELD, élu du 4<sup>e</sup> arrt.  
Guy MORET s'est porté volontaire pour participer à cette Commission.

### Zone 30

Plusieurs réunions ont eu lieu à la mairie, auxquelles ont participé, pour le Bureau, Yves BOTTON, René CLOCHER, Philippe SORNAY. Le choix des rues où la vitesse sera limitée à 30 km/heure dans le 4<sup>ème</sup> arrondissement est entériné ; viendra dans un second temps une phase de concertation sur les aménagements.

### Commission Déplacements

Elle sera à recadrer durant la prochaine réunion du 14 novembre 2005.

La Ville de Lyon va compter les voitures durant une année. Les services techniques restitueront les résultats de ce comptage au cours de réunions organisées par la suite.

### La vogue

#### 1 – Activité de la Commission Vogue

Yves BOTTON et Guy MORET se sont occupés de cette question et ont effectué les démarches suivantes :

- Rencontre avec D. Bolliet le 17 juin 2005. Un rapport sur l'activité des forains a été établi.
- Lecture dudit rapport le 13 juillet 2005.
- Sondage au Forum des Associations le 6 septembre 2005. Les résultats de ce sondage sont portés sur le compte-rendu de la réunion du Bureau du 12 septembre 2005.
- Résultat de ces diverses rencontres indiqué lors des réunions du Bureau des 12 et 27 septembre 2005.



- Décision prise le 12 septembre 2005 de rédiger une lettre à l'intention de Gérard COLLOMB au sujet de la durée d'installation des forains, de la fermeture du tunnel de la rue Terme et de l'indisponibilité du parking de la rue de la Terrasse et plus généralement d'une nécessaire concertation .
- Lettre lue durant la réunion du Bureau du 10 octobre 2005 et signée aussitôt par Philippe SORNAY, en tant que co-président habitants.

## 2 - Initiative personnelle d'Yves BOTTON au sujet de la vogue

- Le 28 septembre 2005, Yves BOTTON reçoit un mail de Robert LUC, journaliste du Progrès, lui demandant s'il veut bien témoigner au sujet de la vogue en tant qu'habitant.
- Après avoir pris l'avis de Philippe SORNAY, Yves BOTTON accepte de rencontrer Robert LUC et son témoignage paraît dans le Progrès du 30 septembre 2005.
- Le 30 septembre également, création d'une délégation de riverains et habitants .
- Le 3 octobre, Yves BOTTON rencontre Didier DELORME, Directeur du Cabinet du Maire du 4<sup>ème</sup>, qui l'informe que la mairie souhaite que les initiatives du conseil de quartier soient autonomes .
- Yves BOTTON essaie de joindre à la DECA le Service de gestion des vogues et la Mairie Centrale .
- Yves BOTTON rencontre le CRAC et des chefs d'entreprises foraines le 4 octobre ainsi que l'association "La Croix-Rousse n'est pas à vendre". Yves BOTTON essaie de faire prendre conscience aux forains du bruit et des nuisances qu'ils apportent. Les représentants des forains en sont conscients et ont essayé de convaincre leurs collègues de l'intérêt d'une réunion forains/habitants. Les forains trouvent que cela politise le sujet.
- Le 6 octobre, Philippe SORNAY fait une demande au Maire du 4<sup>ème</sup> pour que le Conseil de quartier Croix-Rousse Est ait un entretien avec les représentants des forains. Le maire approuve cette démarche .
- Le 7 octobre Yves BOTTON téléphone à un représentant des forains pour connaître les conséquences de la décision d'une éventuelle rencontre avec le conseil de quartier.
- Suggestion soumise en séance au Bureau par Yves BOTTON ce jour : se faire inviter à la réunion du Bureau du conseil de quartier Croix-Rousse Centre le 18 octobre.

## 3 – Conclusion du Bureau au sujet de la vogue

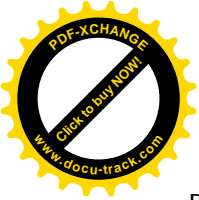
La vogue, c'est 54 jours d'occupation au lieu des 47 jours prévus initialement. Un forain est arrivé plus tôt . Le CRAC n'est pas hostile à la durée prolongée de la vogue.

Un courrier du maire du 4<sup>e</sup>, expliquant la situation, a proposé un tour de manège gratuit pour les enfants des riverains .

Il est décidé que Philippe SORNAY, sur sa proposition, préparera une lettre ouverte à Gérard COLLOMB au nom du Conseil de quartier Croix-Rousse Est, à faire passer dans le journal " Le Progrès" quelques jours après l'envoi de la lettre qui lui sera expédiée demain.

## Invitation du député de notre circonscription

Contact a été pris avec Emmanuel HAMELIN qui a accepté de venir à une réunion du Bureau, en principe le 2<sup>e</sup> lundi de Novembre.



## Printemps des Poètes

Une réunion a lieu ce soir de 19 h 00 à 20 h 30 à la mairie du 4ème

### Résidence étudiante rue Artaud

La réunion du 6 octobre avait pour but la présentation par le promoteur et l'architecte du projet de cette construction qui comportera 4 bâtiments. De l'avis général, il ressort que l'architecture n'a pas plu aux riverains et habitants présents, entre autres la couleur jaune des façades, choisie à la demande de l'Architecte des Bâtiments de France et de l'Architecte Conseil de la Ville de Lyon.

### Commission Propreté

Il a été constaté un peu moins de déjections canines sur les trottoirs et places, mais il reste encore beaucoup de problèmes dans le nettoyage et toujours des tags non enlevés.

### Invitation de Gérard CLAISSE

Gérard CLAISSE est Vice-Président du Grand Lyon, chargé du cadre de vie. Il habite la Croix-Rousse et a accepté de venir participer à une réunion du Bureau.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20 heures 40.

**@+Yves**